



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER N°1

Réunion du lundi 16 novembre 2015
Salle des Glaises

Mme RIGALT ouvre la réunion en faisant un point sur les différentes dispositions de sécurité prises à la suite des attentats survenus le vendredi 13 novembre au soir à Paris et Saint-Denis.

Elle passe ensuite aux différents points soulevés par les membres du Conseil de Quartier.

Stationnement rue de Montlhéry

M. DOUTEY, agent immobilier, fait état de la double difficulté qu'il rencontre quant au stationnement de son personnel et de ses clients. Cela devient très compliqué pour les petits commerces de bouche. Il évoque également les problèmes engendrés par l'accès à l'école Jules Ferry.

Pour M. BODIGOFF, la création de zones bleues limitées à 30mn a donné plus de fluidité et il y a toujours des places disponibles à ces endroits.

Mme RIGALT évoque la révision du plan de circulation dans ce secteur.

Par ailleurs elle précise qu'une parcelle de terrain a été rachetée sur laquelle a été créé un parking d'une douzaine de places donnant sur la rue de Launay et qui donnera accès à l'école maternelle. La cour de l'école sera divisée en 2 avec un parking côté élémentaire dont l'accès se fera par la placette Jules Ferry et un autre accès pour l'école maternelle côté restaurant scolaire.

M. ARCILE évoque la possibilité d'entrer par la placette Jules Ferry et ressortir par le parking rue de Launay mais l'accès est très étroit et poserait des problèmes de sécurité. De plus il y a un risque que les parents s'arrêtent et déposent leurs enfants juste devant l'entrée des écoles.

M. MATHIAUD demande à qui appartient la parcelle de terrain qui se situe derrière la Maison de Retraite. Celle-ci pourrait être transformée en parking.

S'il s'agit des parcelles AD 239 et 240, la commune en est propriétaire (bailleur à construction) mais un contrat a été signé avec Essonne Habitat (preneur à construction) qui a construit l'EPHAD et en est gestionnaire pendant toute la durée du bail.

Un projet d'agrandissement de l'EPHAD est actuellement à l'étude sur ce terrain avec notamment la création d'unités d'accueil pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

M. DOUTEY se dit prêt à payer une carte de résident afin de pouvoir bénéficier de places en cas de création d'un nouveau parking.

Mme RIGAULT fait part d'un récent courrier émanant d'un riverain de la rue de Montlhéry qui soulève le problème du stationnement irrégulier des véhicules qui s'arrêtent face à la boulangerie, gênant ainsi la visibilité du passage piétons. Afin de sécuriser la traversée piétonne au droit du n°49, entre la rue de Launay et la placette Jules Ferry, un aménagement de protection avec pose de barrières est actuellement à l'étude.

Vitesse excessive rue des Processions au niveau du cimetière

Une campagne de comptage de vitesse va être menée. L'aménagement du virage sur la rue des Processions, entre la rue d'Enfer et la rue du Clos Giboux est un dossier qui a été inscrit au programme des travaux de voirie. Il inclut notamment la demande de passage piéton qui avait été émise lors du précédent CQ du 2 juillet dernier. Cependant, les solutions techniques sont limitées en raison de la configuration de la zone (virage, voies étroites, passages de bus et intersection). Un plan d'aménagement vient d'être émis et est en cours de validation incluant la mise en place d'un système afin de ralentir la vitesse dans le virage à l'angle de la rue du Clos Giboux.

M. MATHIAUD évoque le pont de la gare et des dangers qu'il représente pour les mamans avec leurs poussettes, les personnes âgées lorsque des bus circulent à cet endroit-là car il n'y a pas de place.

Chiens en liberté dans le parc de Lormoy

Tout dépend de la catégorie et la dangerosité des chiens. Pour ce qui est des animaux domestiques, qui ne relèvent pas de la catégorie « dangereux », l'obligation de tenue en laisse s'applique sur les voies publiques, (rues, places, halles, marchés et autres points de la voie publique). En forêt, ou à la campagne ou zones non habitées, comme la Vallée de l'Orge, les chiens doivent rester à vue des propriétaires et sous surveillance.

Si l'animal dépend de la catégorie dite « dangereuse », il y a en effet obligation de tenue en laisse, voire pour certains d'entre eux être muselés.

Seuls, les agents assermentés de la Police Nationale peuvent réclamer auprès des propriétaires les papiers des chiens et contrôler la bonne application des règles.

M. BODIGOFF fait un point sur les différents travaux

TRAVAUX MENES A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE PRESENTES AU PRECEDENT CR

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage prévisionnelle et durée	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Quartier	Réfection des marquages au sol vieillissants sur chaussée (traversées piétonnes, stops, cédez-le passage...)	CAVO	Août 2015	Finalisé
Abords de l'ensemble des groupes scolaires	Signalétique au sol "RALENTIR ECOLE" aux abords des groupes scolaires	CAVO	Août 2015	Finalisé
COSEC	Réfection des peintures des mobiliers du parking	Commune	Eté 2015	Finalisé
Rue du Haras	Création d'un plateau surélevé à l'intersection Rue des Chênes Verts / rue du Haras	CAVO	Début des travaux : 06 juillet 2015 Fin estimée : fin juillet	Finalisé
Rue de la Liberté	Augmentation de la capacité du collecteur d'eaux pluviales	CAVO	Fin juin 2015 Durée de 3 mois	Finalisé
Rue du Four	Extension de la zone bleue sur toutes les places le long de la voie devant la maison des seniors	Commune	Eté 2015	Décalé au 1er trimestre

NOUVEAUX TRAVAUX

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Stade Fayel	Remplacement du grillage et portail sur la façade	Commune	Fait en juin 2015

	avant du stade		
Stade Fayel	Remplacement des éclairages du stade	Commune	En cour - Fin prévue janvier 2016.
Parking Piscine	Réfection des peintures des mobiliers du parking	Commune	Printemps 2016
Rue de Montlhéry	Retrait des pergolas	Commune	1er trimestre 2016
PEP Vallée de l'Orge	Reprise des marquages au sol	Commune	Printemps 2016
Aire de jeux rue de la Liberté	Réfection de la barrière d'entrée	Commune	1er trimestre 2016
Rue du Haras	Remplacement des panneaux à chevrons sur les ilots	CAVO	Fin 2015
Rue de Launay	Campagne de comptage de vitesse	Commune	Avant fin 2015
Allée Jean Moulin	Mise en place d'une zone bleue de 4h sur le parking devant le collège	CAVO	Avant fin 2015
Quartier ancien	Etude de circulation et stationnement	Commune	Prestataire extérieur en charge de l'étude nommé avant fin 2015
Mail de l'Europe	Mise en place de dispositifs anti stationnement à l'entrée du mail rue de Montlhéry	CAVO	1 ^{er} trimestre 2016

Concernant cette dernière opération, Mme COQUELIN signale de que nombreux camions font demi-tour sur le mail de l'Europe lorsqu'ils arrivent au niveau du pont SNCF et qu'ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent pas passer.

Mme RIGULT rappelle la présence de nombreux panneaux indiquant la hauteur maximale à ne pas dépasser lorsque l'on arrive du bas de la rue de Montlhéry.

Quant au parking de la piscine, les travaux seraient envisagés au printemps pour travailler dans des conditions météo favorables pour la peinture, soit entre mars et avril.

M. DOUTEY s'interroge sur le stationnement alterné, est-ce un choix municipal ou une obligation ?

En réponse, le stationnement alterné n'est pas une obligation réglementaire. En général, le choix de cette solution est justifié par des motivations techniques ou organisationnelles.

TRAVAUX EN COURS D'ETUDE

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Intervenants
Rue des Processions	Mise en place d'un système afin de ralentir la vitesse dans le virage à l'angle de la rue du Clos Giboux L'étude sera précédée d'une campagne de comptage de vitesse	CAVO / Commune
Rue des Palefreniers	Etude et mise en place de solutions pour réduire la vitesse Dossier en commun avec la municipalité de SGDB	CAVO / SMSO / SGDB
Place du 19 mars	Réaménagement du stationnement et création d'un cheminement piéton entre la rue Branly et la rue du Four	CAVO / Commune
Allée des Potagers	Etude et mise en place de solutions pour réduire la vitesse Réunion avec les riverains à programmer	CAVO / Commune
Rue de Montlhéry	Sécurisation de la traversée piétonne située au droit du n°49, entre la rue de Launay et la placette Jules Ferry	CAVO / Commune / CD91

***Précision des services concernant la création d'un cheminement piéton entre la rue Branly et la rue du Four :** Le projet n'est pas encore défini mais son objectif est de créer un cheminement piéton sur la place du 19 mars pour permettre le passage des piétons entre la rue du four et la rue Branly, compte tenu de l'étroitesse du trottoir opposé à la place.*

TRAVAUX DIVERS

3. Travaux divers Zone / rue concernée	Nature des travaux	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Collège Jean Moulin	Travaux de construction du réfectoire par le Conseil départemental	En cours

AMENAGEMENT

Projets	Contenu	Localisation	Avancement
Projet LAMON – « Le chemin de l'écrin » HAVIM Participation	50 logements dont 25 en locatif social gérés par Essonne Habitat	7 rue de l'Eglise/32 rue d'Enfer	<ul style="list-style-type: none">• Permis obtenu le 23 octobre 2014• Commencement des travaux : fin d'année• Commercialisation des logements en cours

M. ROUSSI souhaite connaître les possibilités de construction qui existent sur le terrain vendu situé au 86-88 rue des Tiphoinés. Si celui-ci a été acheté par un promoteur et le détail du projet déposé. Quel est le PLU de cette zone ?

Cette zone est classée UH. Un permis de construire a été déposé au 86 rue des Tiphoinés pour un collectif (R+1 + combles aménageables –limite hauteur 13m) dont le dossier est en cours d'instruction. La parcelle située au 88 rue des Tiphoinés a fait l'objet d'une division accordée le 5 mars 2015. Un permis de construire a été déposé sur le lot 2 pour un pavillon et est également en cours d'instruction.

Par ailleurs, il souhaiterait savoir si le Ru de Fleury, entre la rue du Four et la rue Gallot est un secteur protégé et dans le cas où il ne le serait pas, d'envisager son classement.

Les services nous indiquent que le Ru de Fleury est au cœur d'un îlot non constructible, hormis une bande de 30 mètres et qu'il fait partie d'une orientation d'aménagement et de programmation (AOP) du secteur. Pour plus d'informations sur ce sujet très technique, Madame Muriel CHAGNON, directrice du service Urbanisme se tient à votre disposition (01.69.80.29.29).

Enfin, pour répondre à la question posée sur les maisons situées au 20-24 rue E. Branly, celles-ci ont été rachetées par la mairie à l'EPFIF (Etablissement Foncier Public d'Ile de France) le mercredi 18 novembre dans le but d'être revendues. Celle du 2bis rue du Four sera conservée par la mairie en réserve foncière. Le PLU protège la destination de ces terrains et la construction d'immeubles est impossible.

Vœux du Maire

Mme RIGALT indique que ceux-ci sont programmés pour le **vendredi 15 janvier 2016 à 19h00** au Centre culturel Baschet.

Conseils municipaux

Elle précise également les dates des prochains Conseils municipaux prévus :

- Lundi 14 décembre 2015
- Lundi 15 février 2016 – Débat d'orientation budgétaire
- Lundi 4 avril 2016 – Vote du budget primitif 2016
- Lundi 23 mai 2016
- Lundi 27 juin 2016

La prochaine réunion se tiendra dans le courant du 1^{er} trimestre 2016. La séance est levée à 21h00.

LISTE DE MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER N°1

Monsieur Denis ARCILE

Madame Virginie CABPDEBOSCQ

Monsieur Bruno COMPAS

Madame Yvette COQUELIN

Monsieur Jean-Marc DOUTEY

Madame Virginie LEFEVRE

Monsieur Jean MATHIAUD

Madame Sophie MICHEL

Monsieur Jean-Pierre ROUSSI

Monsieur SALE